

POLITIQUE

Polémique : une interview de Rajae Maouane dans un manuel scolaire



© PHOTO NEWS.

Publiée sur quatre pages au chapitre 7 du nouveau manuel Tangram 2 (cours de français) paru aux éditions Plantyn, cette longue interview de Rajae Maouane sert de base à un exercice où les élèves doivent restituer la chronologie des informations livrées par la responsable politique, rapportent nos confrères de *Sudinfo*. Interrogée par l'équipe de Tangram elle-même, l'écologiste y répond à une série de questions sur son parcours, ses priorités politiques, ses modèles, etc. La présence de cette interview dans un manuel scolaire a rapidement suscité la polémique. « Sur base des informations dont nous disposons à ce stade, la situation mérite clairement une enquête approfondie », a réagi la ministre Désir.

Cette enquête a pour objectif de vérifier la compatibilité du manuel avec la charte à laquelle sont soumis les éditeurs ainsi qu'avec les principes de la loi sur le pacte scolaire, qui interdit toute propagande politique à l'école, rappelle son cabinet dans les colonnes de *Sudinfo*. Et d'ajouter : « Si cette enquête met en évidence que la législation n'est pas respectée, une procédure de retrait de l'agrément du manuel sera entamée. » Sur Twitter, le ministre-président de la FWB, Pierre-Yves Jeholet (MR), a égratigné tant l'éditeur que la co-présidente d'Ecolo. « Un éditeur qui diffuse de la propagande politique dans les manuels scolaires n'a pas sa place dans les écoles. Et avoir accepté cette interview est au mieux une maladresse, au pire une faute », a jugé le Hervien. Les éditions Plantyn se sont excusées jeudi et ont annoncé que le manuel serait adapté dans les prochains jours.

Sur Twitter, la co-présidente d'Ecolo a réagi à la polémique : « Je ne suis bien sûr pas responsable des choix éditoriaux des rédacteurs et éditeurs dont je respecte à 1.000 % la liberté éditoriale. Par ailleurs, bien au-delà de la question de mon parti, c'est important pour moi de montrer aux jeunes que la politique peut aussi être le terrain des jeunes, mais aussi des femmes. Créer des inspirations pour renforcer la démocratie est important à mes yeux, pour que la classe politique soit le plus possible représentative de la population. » La cheffe de groupe MR Diana Nikolic prend acte que la ministre de l'Éducation Caroline Désir (PS) a décidé d'ouvrir une enquête, mais cela ne doit pas être la seule initiative. Selon la réformatrice, « on assiste clairement à une chaîne de dysfonctionnements et de responsabilités, de la part de l'éditeur, comme de la co-présidente d'Ecolo et aussi de l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui laisse entrer dans les écoles des manuels non vérifiés ».

FLANDRE

Un bébé décède dans une crèche

Un bébé de huit mois est décédé mardi après-midi dans une crèche d'Eernegem, ont confirmé jeudi le bourgmestre de la commune d'Ichtegem et le parquet de Flandre occidentale. Les circonstances du décès ne sont pas encore connues. Le parquet a demandé l'ouverture d'une enquête pour homicide involontaire. Celle-ci suit son cours, mais tout semble pointer vers un accident.

BELGA

RÉPRESSION CHINOISE AU XINJIANG

« Le rapport de l'ONU n'est qu'une première étape »

Et maintenant ? Il va falloir obtenir au Conseil des droits de l'homme une investigation indépendante, ce qui n'est pas gagné. Mais, sous la pression, la Chine pourrait aussi « adoucir » sa répression. Explications de Philippe Givron, d'Amnesty International.

ENTRETIEN

VÉRONIQUE KIESEL

Les 46 pages du rapport du Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU sur la politique menée par la Chine au Xinjiang sont accablantes, détaillant les tortures, détentions arbitraires et stérilisations forcées dont sont victimes les Ouïghours et d'autres membres des minorités musulmanes. Décodage avec Philippe Givron, le spécialiste Chine d'Amnesty International Belgique francophone.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans ce rapport ?

Du côté d'Amnesty, nous avons poussé de toutes les manières possibles pour qu'il sorte : on commençait à désespérer. Le fait qu'il soit publié dans les dernières minutes du mandat de Michelle Bachelet, qui ne se représente pas, est un signal clair de la difficulté politique à laquelle elle a été confrontée.

Sur le fond, ce rapport est très bien structuré : c'est une remarquable synthèse de la situation, très argumentée au niveau juridique. Il n'y a certes pas grand-chose de très neuf : c'est comme un miroir de ce qu'Amnesty et d'autres ont sorti ces dernières années.

On y retrouve les accusations que nous formulons il y a un an, portant sur trois crimes contre l'humanité : la détention arbitraire massive, la torture et les mauvais traitements généralisés, et la discrimination contre ces populations. Mais aussi d'autres risques comme les violences sexuelles et le travail forcé. Le rapport ne reprend pas non plus l'accusation de génocide : Amnesty aussi avait refusé de s'engager dans cette voie.

Ce rapport confirme aussi l'intérêt du travail des ONG : ses rédacteurs expliquent dans le préambule la grande difficulté qu'ils ont eue pour recueillir les informations. Les autorités chinoises n'ont pas répondu à leurs questions. Il était donc nécessaire pour eux de pouvoir s'appuyer sur d'autres enquêtes. Mais ils ont fait aussi des recherches propres, de nombreuses interviews.

Quelles suites devrait avoir ce rapport ?

Ce rapport lourd, substantiel, avec un sceau officiel des Nations unies, n'est en effet qu'une première étape. La suivante passera par le Conseil des droits humains de l'ONU, qui devrait dire que ce texte est suffisamment préoccupant pour que soit mis en route le mécanisme international indépendant d'investigation. Les pays qui siègent au Conseil auront la responsabilité de réclamer cette enquête et de veiller à ce que les responsables de ces actes rendent des comptes.

Ce n'est pas gagné : il y aura évidemment des luttes diplomatiques et il n'est pas sûr du tout qu'une majorité puisse se dégager en faveur de cette enquête. Il y a dans le monde de nombreux pays où les notions de démocratie et de droits

humains ne sont pas prioritaires. Ajoutez-y l'influence économique de la Chine et vous constaterez que ce ne sera pas facile...

Amnesty demande d'ailleurs à ses différentes sections nationales de mobiliser des diplomates, les Affaires étrangères, pour essayer d'influencer d'autres pays, de faire comprendre qu'il s'agit d'un problème de droit humain qui n'a rien à voir avec la politique. Il en est de la responsabilité de chaque pays, dont le nôtre, et de l'Union européenne.

Parce que la Chine tente de se défendre en agitant l'argument d'une persécution politique de l'Occident...

Les réponses chinoises sont extrêmement faibles. Pékin accuse l'ONU de s'occuper de ses affaires intérieures : c'est fondamentalement faux puisque, par définition, le droit international dépasse les frontières. C'est bien prévu dans la Charte et dans les différents traités signés par la Chine. Les autorités chinoises disent aussi qu'un tel rapport

veut freiner le développement économique : c'est sous-entendre que le rapport contient des éléments de vérité mais que cette politique est malgré tout intéressante puisqu'elle contribue au développement de cette région. Elles citent des chiffres qui ne sont sans doute pas faux. Mais ces progrès économiques ne sont pas le sujet : le principe même des droits humains, c'est d'être indivisibles. On ne peut pas sacrifier à ce point les droits civils et politiques au nom du développement !

Peut-on quand même espérer que la Chine atténue cette politique de répression ?

Les dirigeants chinois ne voudront pas perdre la face, ils vont certainement continuer à batailler contre ce rapport, en restant dans le déni au niveau officiel. Mais on peut en effet espérer que, sur le fond, ils vont peut-être adoucir cette politique.

On a déjà eu des indices, comme une baisse du taux d'entrée dans les camps et la fermeture de certaines infrastructures. Il y aurait donc un certain progrès. Au niveau économique, la Chine est toujours dépendante de l'Occident. Or, elle semble avoir développé récemment des outils visant à imposer, à terme, une certaine responsabilité sociale à ses entreprises. C'est une évolution qui pourrait aller dans le bon sens.

Il est donc important de maintenir

la pression ?

Oui, d'autant plus que la Chine est une puissance qui a tendance à exporter sa vision du monde, ses pratiques. Et notamment en matière d'internet, mais à la chinoise, avec des frontières nationales et des outils de censure très performants.

Le rapport onusien est accablant, détaillant les tortures, détentions arbitraires et stérilisations forcées.

© AFP.



On ne peut pas sacrifier à ce point les droits civils et politiques au nom du développement !

”

